

BUDGET 2019

La Communauté d'Agglomération poursuit son développement



Le budget 2019 de la Communauté d'Agglomération a été adopté à une large majorité lors du conseil communautaire du 4 avril dernier.

Pour boucler ce budget, nous avons dû, comme les années précédentes, faire des efforts d'économie partout où cela était encore possible. Nous avons dû continuer à faire face aux contraintes extérieures toujours aussi fortes, en particulier de l'État qui persiste à prélever sur le budget des collectivités locales pour équilibrer son propre budget. En cinq ans, l'État nous aura « prélevé » 5,5 millions d'euros, une somme considérable au regard de nos capacités financières !

Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement de Monsieur MACRON vient de nous priver de 550 000 € au titre de la péréquation de la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises). C'est pourquoi nous avons été contraints, à contre-cœur, d'augmenter la fiscalité communautaire de 2%, afin de maintenir le niveau de service rendu à la population.

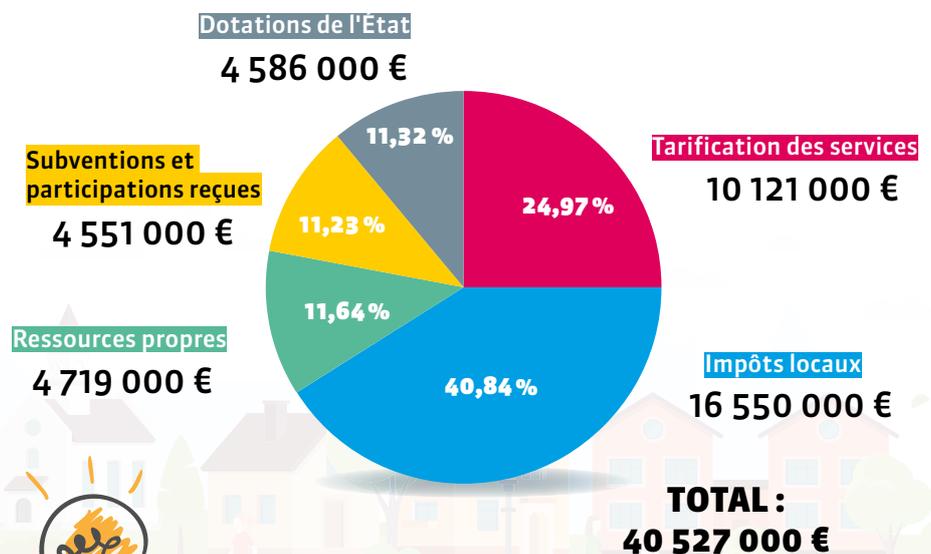
Bernard DELVERT
Vice-président en charge des finances

Fonctionnement
40 527 000 €



Investissement
27 992 000 €

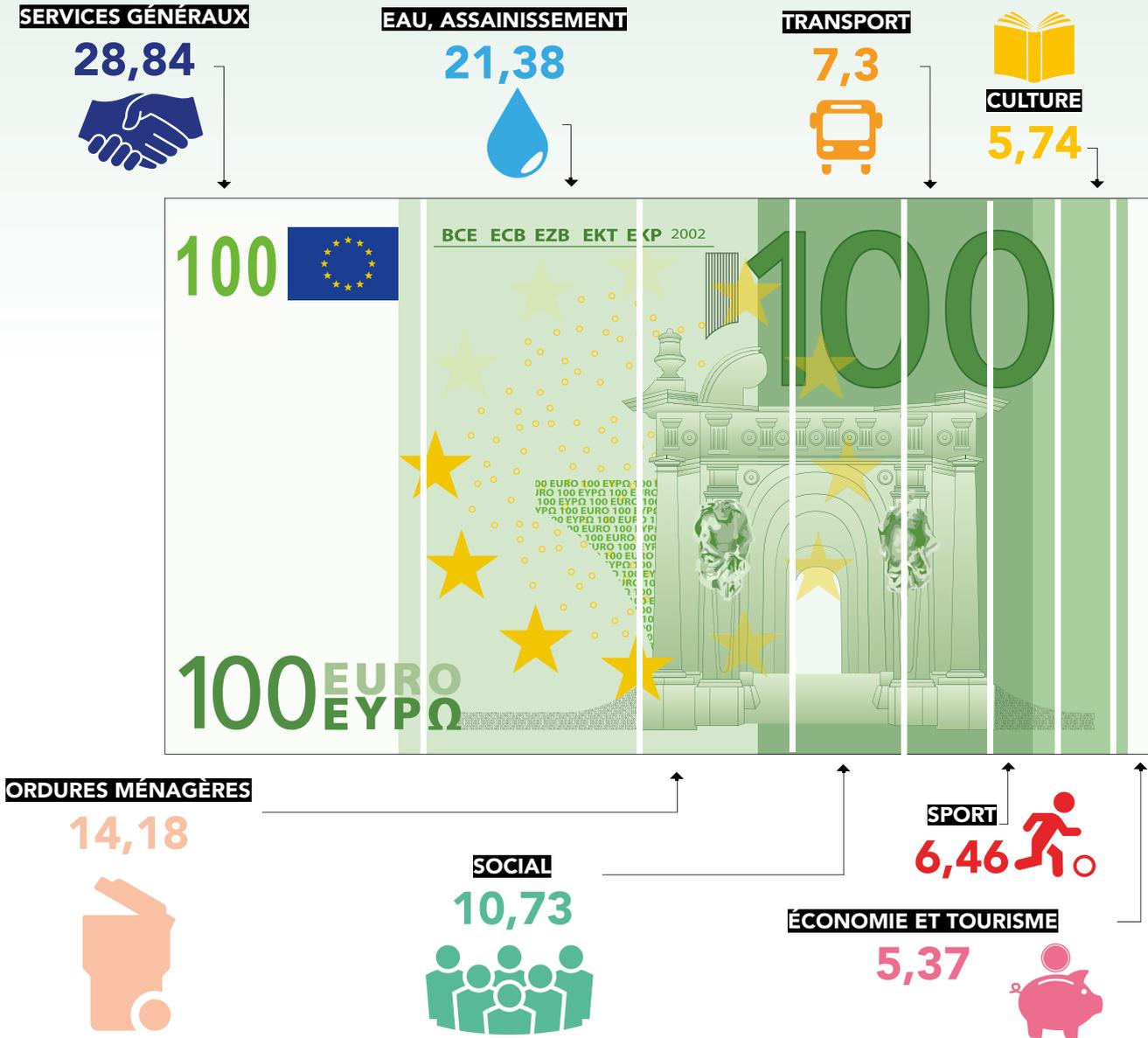
LES RECETTES DE L'AGGLOMÉRATION



À RETENIR

>>> BAISSÉ DES RECETTES FISCALES.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 100 €



À RETENIR

>>> PLUS DE MOYENS POUR LA PROXIMITÉ

- > Priorité au développement économique : 100 000 euros de plus qu'en 2018
- > Aide à l'habitat : financement d'une étude pour la réalisation d'un PLH (plan local de l'habitat) et d'une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)

>>> DES INVESTISSEMENTS POUR DES PROJETS AMBITIEUX

- > Arrivée de la fibre sur tout le territoire
- > Construction de la salle multifonctions « La Barroise »
- > Reconstruction des EHPAD
- > Projet de Chemin de fer de la Voie Sacrée
- > Mise aux normes des équipements sportifs et culturels
- > Participation au contournement de Velaines
- > Contribution à la reconstruction de la caserne des pompiers de Tronville-en-Barrois

UN BUDGET POUR L'AVENIR

Pour la première fois de son histoire, les charges de fonctionnement général baissent de 2,41 % et la masse salariale de 1,32 %. Avec un fonctionnement maîtrisé dans la douleur et grâce aux efforts de tous, la Communauté d'Agglomération peut envisager sereinement l'avenir en continuant à apporter aux habitants du territoire un service de qualité que beaucoup d'intercommunalités nous envient.